

Frontline™ 2,4-D

Herbicide mélange en réservoir

GROUPE	2	4	HERBICIDES

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D est un mélange en réservoir sélectif pour la suppression en post-émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur) et le blé d'hiver.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Ce co-emballage contient les produits suivants :

Herbicide concentré en suspension Frontline 2,4-D A
N° D'HOMOLOGATION 27242 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE : Florasulam 50 g/L
Ce produit contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation

Herbicide concentré émulsifiable Frontline 2,4-D B
N° D'HOMOLOGATION 27243 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE : 2,4-D présent en tant qu'ester de 2-éthylhexyle 564 g e.a./L



CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX
ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX
ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS

CONTENU NET :	Herbicide concentré en suspension Frontline 2,4-D A	1,6 L
	Herbicide concentré émulsifiable Frontline 2,4-D B	2 x 8,0 L

LE CONTENU DE CETTE BOÎTE PEUT TRAITER 16 HECTARES

Dow AgroSciences Canada Inc.
Suite 2100, 450 - 1 Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX
ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX
ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

- Lors du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.
- Porter également une combinaison ou un tablier résistant aux produits chimiques pour transverser le produit d'un contenant à un autre.
- Lors de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires lors de l'application si l'applicateur se trouve dans un tracteur fermé.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 470 L par jour d'herbicide concentré émulsifiable Frontline 2,4-D B.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré.
- Après avoir utilisé ce produit, enlever les vêtements et les laver séparément, se laver sans délai, et à fond, les mains et la peau exposée à l'eau et au savon. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection inidividuelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle à part du linge de maison.
- À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements et prendre une douche à l'eau et au savon.

PREMIERS SOINS
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Ce produit peut causer une légère irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent de la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Ce produit contient des distillats du pétrole. Vomir peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE
Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT
- Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés.
- Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.
- Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
- Ne pas asperger les racines nues des arbres et des plantes ornementales.
- L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
- Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

ENTREPOSAGE
Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Ce produit gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et l'agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ce produit doit être entreposer loin des engrais, des semences, des insecticides, des fungicides ou autres pesticides destinés à être utilisés sur les cultures sensibles du 2,4-D. Ne pas contaminer des aliments destinés à la consommation humaine ou animale ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, utiliser le produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis les éliminer.

ÉLIMINATION
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE
L'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur) et le blé d'hiver. L'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D tôt en post-émergence, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

L'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D freine rapidement la croissance des mauvaises herbes. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes seront visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence vitale des cultures et des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION
Le Frontline 2,4-D est un mélange en réservoir d'herbicides du Groupe 2 et du Groupe 4. Les herbicides du Groupe 2 inhibent la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. Les herbicides du Groupe 4 sont des auxines synthétiques qui agissent à différents endroits de la plante pour détraquer son équilibre hormonal et sa synthèse des protéines, ce qui cause une variété d'anomalies de croissance chez celle-ci.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
- Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.
- Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.
- Ce produit peut être lessivé. Ne pas irrriguer de façon excessive.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides), des estuaires ou des habitats marins.
- NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Délai de sécurité avant réentrée
Pour toutes les cultures : 12 heures suivant l'application

Plantes sensibles
Ne pas appliquer directement l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D ni permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes désirables dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés
Ne pas appliquer aux endroits où des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes désirables pourraient être exposées à une pulvérisation directe ou la dérive de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Mélanges en réservoir
Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des produits d'association et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces produits.

Pour éviter la dérive :
1. Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Nettoyage de l'équipement
Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D pour appliquer d'autres pesticides sans l'avoir lavé à fond. Afin d'éviter des dommages aux cultures autres que les céréales, laver à fond l'équipement de pulvérisation, à l'intérieur comme à l'extérieur, en suivant les directives suivantes :

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir. Vider le réservoir complètement.
3. Ajouter 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau tout en remplissant le réservoir d'eau propre. Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein puis laisser agir durant 15 minutes en agitant. Rincer la rampe et les tuyaux et vider le réservoir complètement.
4. Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
5. Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir. Vider le réservoir complètement.

Note : S'il n'est pas possible de vider le réservoir complètement, répéter l'étape 3 avant de passer à l'étape 4.

Mise en garde: Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit fermé.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieux aquatiques.

NE PAS appliquer par voie aérienne

Application par pulvérisateur agricole
NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

HERBICIDE MÉLANGE EN RÉSERVOIR FRONTLINE 2,4-D UTILISÉ SEUL

Mode d'application
Pour la suppression ou la répression d'une grande variété de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer 100 mL/ha de Frontline 2,4-D A, avec 1,0 L/ha de Frontline 2,4-D B.

Cultures homologuées
Blé de printemps (y compris le blé dur) et le blé d'hiver

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D
Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux
Bardane	kochia♦♦	bourse à pasteur
sarrasin de Tartarie	renouée persicaire	renouée
renouée liseron	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané♦	neslie paniculée	tabouret des champs
stellaire moyenne	moutarde des champs	hélianthe annuel
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	soude roulante
lampourde glouteron	plantain	vesce
pissenlit (semis et rosettes hivernantes)	laitue scariole	radis sauvage
		crépis des toits♦♦♦

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.
♦♦Jusqu'à 5 cm de haut
♦♦♦Au stade 1-2 feuilles

Mauvaises herbes réprimées :
ortie royale

laiteron des champs (Arrêt de croissance des parties supérieures)

chardon des champs (Arrêt de croissance des parties supérieures)

Instructions pour le mélange

1. Remplir le réservoir de pulvérisation au ¾ d’eau.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de Frontline 2,4-D A et poursuivre l'agitation.
4. Ajouter la quantité requise de Frontline 2,4-D B et poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.

Périodes d'application

Appliquer au printemps lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles). Appliquer lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite. Maximum d'une application par année.

Délai à respecter avant la récolte/pâturage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités au mélange en réservoir Frontline 2,4-D peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en avoine, en pois, en blé ou aménagés en jachère.

PRODUITS COMPOSÉS AVEC L’HERBICIDE MÉLANGE EN RÉSERVOIR FRONTLINE 2,4 D

Cultures homologuées

POUR UTILISATION DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR SEULEMENT

Les mélanges en réservoir de l’herbicide Frontline 2,4-D mélangé avec d'autres herbicides permet la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiques. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives et restrictions indiquées sur l'étiquette du produit d’association utilisé, y compris les délais avant récolte et les restrictions sur le plan du pâturage et de la rotation des cultures .

Instructions pour le mélange

1. Remplir au ¾ d’eau le réservoir de pulvérisation.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de l’herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D et poursuivre l'agitation.
4. Ajouter la quantité requise du produit d’association.
5. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.

Note : N' ajouter que l'adjuvant mentionné ci-dessous. Suivre les directives de l'étiquette du produit d’association pour connaître l'ordre du mélange.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D

Herbicides d'association	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Assert 300 SC	1,6 L	Se référer à l'étiquette Assert 300 SC	folle avoine
Everest Solupak70DF♦	43 g	Ag-Surf ou Agral 90 0,25 % v/v	folle avoine et sétaire verte
Puma 120 Super	385 mL	Non recommandé	sétaire verte

♦Le blé (y compris le blé dur) exposé au moment de l'application à une terre engorgée d'eau ou à un sol saturé, à des extrêmes de température comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

ZONES TAMPONS SERVANT À PROTÉGER LES HABITATS SENSIBLES

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Tableau des zones tampons

Méthode d'application	**Culture**	**Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :**				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		**Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :**		**Habitats terrestres**
		moins de 1 m	**plus de 1 m**	**moins de 1 m**	**plus de 1 m**	
Pulvérisateur agricole♦	Cultures de plein champ (blé de printemps, y compris durum, blé d'hiver)	5	5	5	5	30

♦Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé a une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon mentionnée sur l'étiquette de 30%.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE
En ce qui concerne la gestion de la résistance, prendre note que le mélange en réservoir Frontline 2,4-D contient des herbicides des Groupes 2 et 4. Toute population de mauvaises herbes peut compter des plantes naturellement résistantes au mélange en réservoir Frontline 2,4-D et aux herbicides des Groupes 2 et 4. Les biotypes résistants peuvent arriver à dominer la population de mauvaises herbes si les herbicides de ce groupe sont utilisés de façon répétitive dans les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance qui ne sont pas liés au lieu de l'action, mais qui sont spécifiques à certains produits chimiques, par exemple l'amélioration du métabolisme. Des stratégies pertinentes de gestion de la résistance doivent être suivies.

Pour retarder la résistance aux herbicides :

- Autant que possible, utiliser l'herbicide mélange en réservoir Frontline 2,4-D ou d'autres herbicides des Groupes 2 et 4 en rotation avec différents groupes d'herbicides s'attaquant aux mêmes mauvaises herbes d'un champ.
- Utiliser des mélanges en cuve avec des herbicides d'un groupe différent lorsque cela est permis.
- L'utilisation des herbicides doit s'appuyer sur un programme de lutte antiparasitaire intégrée incluant le dépistage, l'historique de l'utilisation des herbicides et de la rotation des cultures, et prévoir des techniques de travail du sol, de lutte culturale et biologique ainsi que d'autres moyens chimiques.
- Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées en ce qui a trait au développement de la résistance.
- Empêcher les mauvaises herbes de s'attaquer à d'autres champs en nettoyant le matériel de récolte et de préparation du sol et en plantant des semences saines.
- Prendre contact avec le conseiller agricole de votre région ou avec des conseillers agricoles agréés pour toute recommandation additionnelle en matière de gestion de la résistance et de lutte intégrée contre les mauvaises herbes pour les cultures spécifiques et les biotypes de mauvaises herbes de votre région.
- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler une résistance présumée, communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Tous les produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

082611

Code de l'étiquette: CN-27242/27243-008-F
Remplace: CN-27242/27243-007-F